

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (qui sera renommée

Aperçu du fonds 31 octobre 2024

Invesco Canada Ltée



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1643	1641	1645	1649
Date de création de la série	5 décembre 1994			
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2024	46,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,44 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

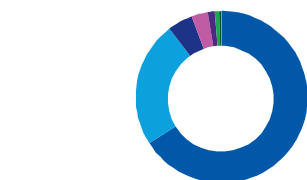
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2024. Ces placements en raison de la modification de la stratégie de placement le 5 novembre 2024 et de façon générale changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)

1. Fonds de revenu à taux variable Invesco	23,59 %
2. Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,98 %
3. JPMorgan Chase & Co.	1,80 %
4. AT&T Inc.	1,71 %
5. Bank of America Corp.	1,70 %
6. British Telecommunications PLC	1,47 %
7. Gatwick Airport Finance PLC	1,33 %
8. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,27 %
9. The Boeing Co.	1,25 %
10. Charter Communications Operating, LLC/Charter Communications Operating Capital Corp.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,27 %
Nombre total de placements	207

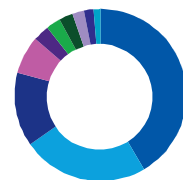
Répartition des placements (au 30 septembre 2024)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations de sociétés étrangères	65,99 %
Fonds communs à revenu fixe	23,59 %
Obligations d'État étrangères	4,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,04 %
Autres éléments d'actif net	1,33 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,84 %
Actions	0,40 %
Obligations de sociétés canadiennes	0,09 %

Répartition géographique



États-Unis	41,47 %
Monde	23,73 %
Autres pays	14,05 %
Royaume-Uni	7,07 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,04 %
Allemagne	2,66 %
Mexique	2,60 %
Espagne	2,26 %
Îles Caïmans	1,79 %
Autres éléments d'actif net	1,33 %

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

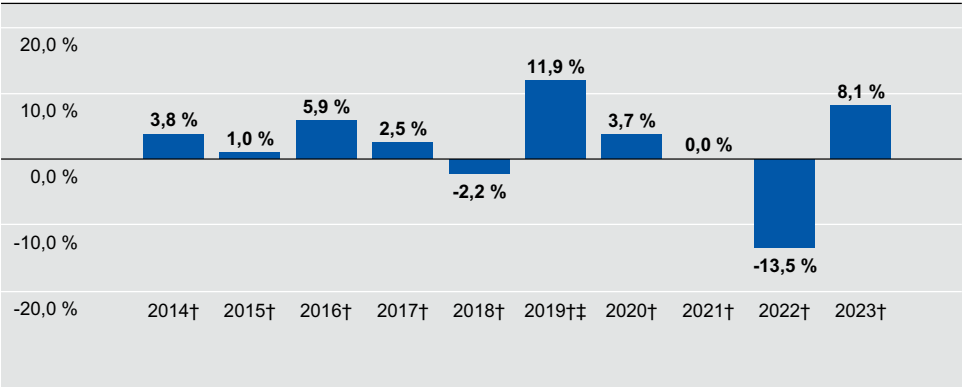
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies du fonds seront modifiées le 5 novembre 2024. Les stratégies du fonds ont été modifiées le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

‡ Un produit lié au remboursement d'impôt a été comptabilisé au cours de la période afin de refléter les taxes que le fonds devrait récupérer, ce qui a stimulé la performance de la série, probablement pour une seule fois.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$
Pire rendement	-10,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 896 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 232 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,11 %.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série A

À qui le fonds est-il destiné?

- Aux épargnants qui :
- désirent un revenu stable
 - possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
 - cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
 - peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen
- Ce fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2024, les frais de la série A s'élevaient à 1,44 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		1,44 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,00 %
Frais du fonds		1,44 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco
(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le
novembre 5 2024) - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
120, rue Bloor Est, bureau 700
Toronto (Ontario) M4W 1B7
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilières.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (qui sera renommée

Aperçu du fonds 31 octobre 2024

Invesco Canada Ltée



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1647
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2024	46,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,94 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

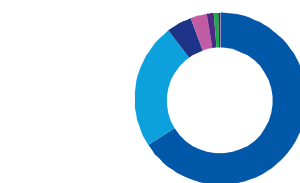
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2024. Ces placements en raison de la modification de la stratégie de placement le 5 novembre 2024 et de façon générale changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)

1. Fonds de revenu à taux variable Invesco	23,59 %
2. Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,98 %
3. JPMorgan Chase & Co.	1,80 %
4. AT&T Inc.	1,71 %
5. Bank of America Corp.	1,70 %
6. British Telecommunications PLC	1,47 %
7. Gatwick Airport Finance PLC	1,33 %
8. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,27 %
9. The Boeing Co.	1,25 %
10. Charter Communications Operating, LLC/Charter Communications Operating Capital Corp.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,27 %
Nombre total de placements	207

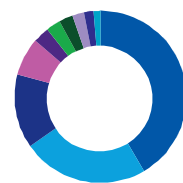
Répartition des placements (au 30 septembre 2024)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations de sociétés étrangères	65,99 %
Fonds communs à revenu fixe	23,59 %
Obligations d'État étrangères	4,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,04 %
Autres éléments d'actif net	1,33 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,84 %
Actions	0,40 %
Obligations de sociétés canadiennes	0,09 %

Répartition géographique



États-Unis	41,47 %
Monde	23,73 %
Autres pays	14,05 %
Royaume-Uni	7,07 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,04 %
Allemagne	2,66 %
Mexique	2,60 %
Espagne	2,26 %
Îles Caimans	1,79 %
Autres éléments d'actif net	1,33 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

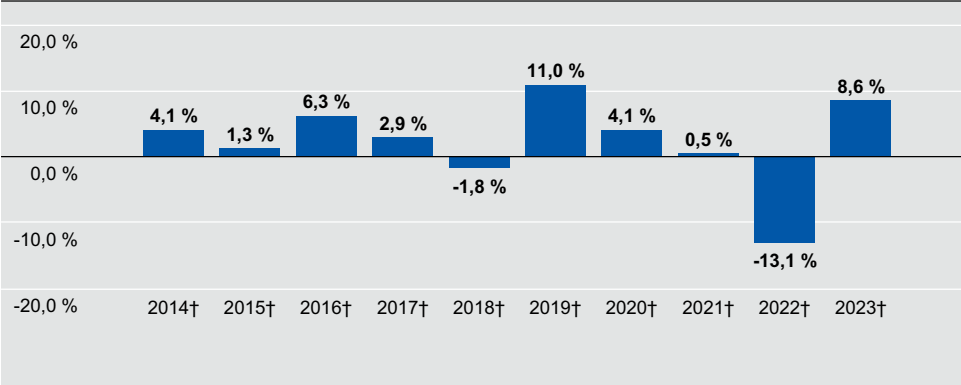
(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série F

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies du fonds seront modifiées le 5 novembre 2024. Les stratégies du fonds ont été modifiées le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$
Pire rendement	-10,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 897 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 270 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,42 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Ce fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série F

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2024, les frais de la série F s'élevaient à 0,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,94 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,94 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouvrés au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le

novembre 5 2024) - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

120, rue Bloor Est, bureau 700

Toronto (Ontario) M4W 1B7

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2024

PSTABFF_F(10/24)

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (qui sera renommée

Aperçu du fonds 31 octobre 2024

Invesco Canada Ltée



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21640
Date de création de la série	15 novembre 2002
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2024	46,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

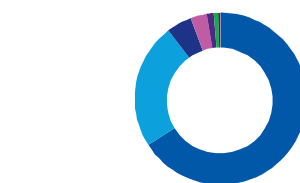
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2024. Ces placements en raison de la modification de la stratégie de placement le 5 novembre 2024 et de façon générale changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)

1. Fonds de revenu à taux variable Invesco	23,59 %
2. Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,98 %
3. JPMorgan Chase & Co.	1,80 %
4. AT&T Inc.	1,71 %
5. Bank of America Corp.	1,70 %
6. British Telecommunications PLC	1,47 %
7. Gatwick Airport Finance PLC	1,33 %
8. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,27 %
9. The Boeing Co.	1,25 %
10. Charter Communications Operating, LLC/Charter Communications Operating Capital Corp.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,27 %
Nombre total de placements	207

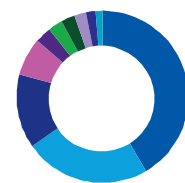
Répartition des placements (au 30 septembre 2024)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations de sociétés étrangères	65,99 %
Fonds communs à revenu fixe	23,59 %
Obligations d'État étrangères	4,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,04 %
Autres éléments d'actif net	1,33 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,84 %
Actions	0,40 %
Obligations de sociétés canadiennes	0,09 %

Répartition géographique



États-Unis	41,47 %
Monde	23,73 %
Autres pays	14,05 %
Royaume-Uni	7,07 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,04 %
Allemagne	2,66 %
Mexique	2,60 %
Espagne	2,26 %
Îles Caimans	1,79 %
Autres éléments d'actif net	1,33 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

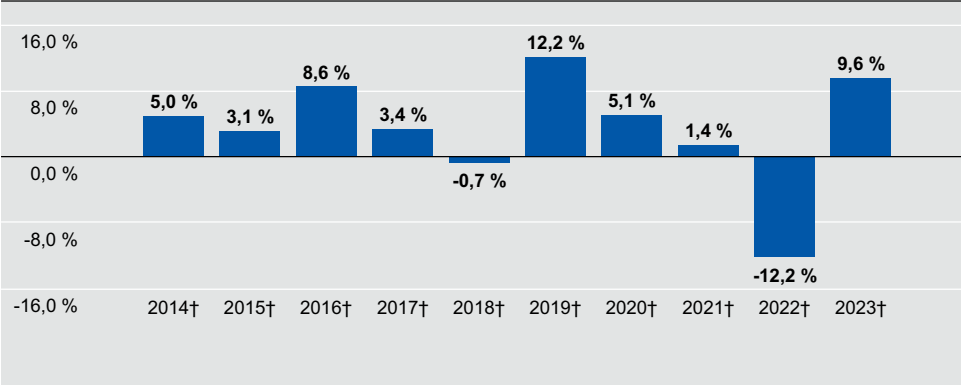
(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série I

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies du fonds seront modifiées le 5 novembre 2024. Les stratégies du fonds ont été modifiées le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 086 \$
Pire rendement	-10,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 899 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 420 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,57 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Ce fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série I

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2024, les frais de la série I s'élevaient à 0,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
120, rue Bloor Est, bureau 700
Toronto (Ontario) M4W 1B7
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilières.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (qui sera renommée

Aperçu du fonds 31 octobre 2024

Invesco Canada Ltée



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Symbole	ITAB
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2024	46,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,87 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2024. Ces placements en raison de la modification de la stratégie de placement le 5 novembre 2024 et de façon générale changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)

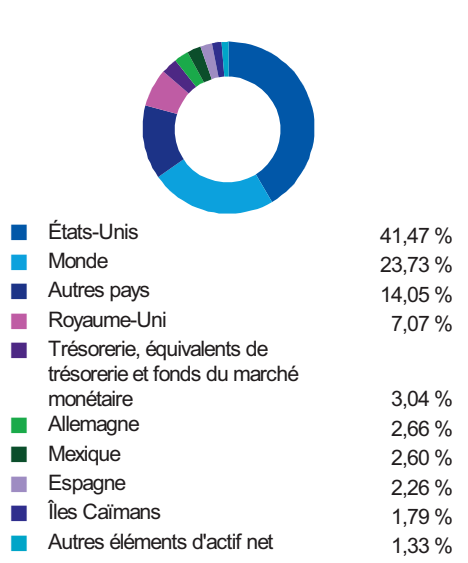
1. Fonds de revenu à taux variable Invesco	23,59 %
2. Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,98 %
3. JPMorgan Chase & Co.	1,80 %
4. AT&T Inc.	1,71 %
5. Bank of America Corp.	1,70 %
6. British Telecommunications PLC	1,47 %
7. Gatwick Airport Finance PLC	1,33 %
8. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,27 %
9. The Boeing Co.	1,25 %
10. Charter Communications Operating, LLC/Charter Communications Operating Capital Corp.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,27 %
Nombre total de placements	207

Répartition des placements (au 30 septembre 2024)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco

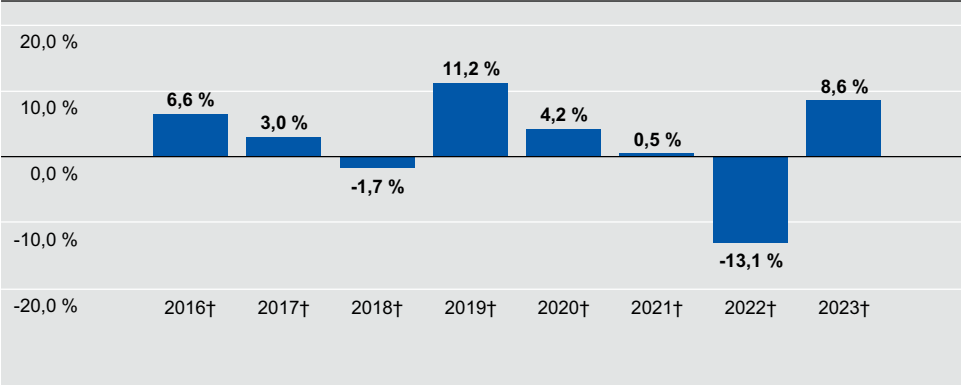
(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le novembre 5 2024) - série PTF

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies du fonds seront modifiées le 5 novembre 2024. Les stratégies du fonds ont été modifiées le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$
Pire rendement	-10,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 897 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 251 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,56 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Ce fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco
(qui sera renommée Fonds d'obligations sans contraintes Invesco le
novembre 5 2024) - série PTF

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.
Au 30 juin 2024, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,87 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
120, rue Bloor Est, bureau 700
Toronto (Ontario) M4W 1B7
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilières.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.



Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Une assemblée des investisseurs du fonds aura lieu le 28 janvier 2025 pour examiner et approuver des changements apportés aux objectifs de placement du fonds avec prise d'effet le 31 janvier 2025 ou vers cette date. Si les changements apportés aux objectifs de placement sont approuvés, le nom du fonds deviendra « Fonds de contrats à terme gérés Invesco », les stratégies de placement du fonds seront modifiées pour s'harmoniser avec les nouveaux objectifs de placement, les frais de gestion et de conseils annuels à l'égard des parts de série F du fonds passeront de 1,00 % à 0,85 %, et le niveau de risque du fonds passera de « Faible à moyen » à « Moyen ». De plus amples renseignements seront fournis aux investisseurs du fonds, et les investisseurs éventuels peuvent les obtenir auprès d'Invesco Canada avant l'assemblée. Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux OPC classiques. Les stratégies qui le distinguent des OPC classiques sont notamment l'exposition accrue aux marchandises et l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	54977
Date de création de la série	17 novembre 2022 (offerte le 18 juillet 2017 au moyen d'un placement privé)
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2024	6,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,41 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Les distributions, s'il en est, sont versées une fois l'an en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres, de titres à revenu fixe et de marchandises situés n'importe où dans le monde. Le portefeuille de placement est construit en mettant l'accent sur la diversification économique, conjuguée à un juste équilibre des risques de manière à ce que le portefeuille ait le potentiel d'obtenir un bon rendement dans diverses conjonctures économiques. Le fonds peut investir, directement ou indirectement, plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des marchandises. Le fonds peut avoir recours à un effet de levier au moyen de l'utilisation de contrats dérivés. L'effet de levier du fonds ne doit pas dépasser 250 % de la valeur liquidative du fonds. L'effet de levier sera calculé conformément à la méthodologie prescrite par la réglementation sur les valeurs mobilières, ou toute dispense à cette réglementation.

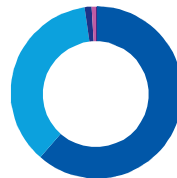
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2024. Ces placements changeront au fil du temps. Les positions sur contrats à terme standardisés seront inscrites comme i) l'exposition maximale à l'élément sous-jacent de ce dérivé aux fins de la détermination des dix principaux investissements du fonds, et ii) des gains et des pertes non réalisés aux fins de la détermination de la composition des investissements du fonds. Les avoirs du fonds investis dans des bons du Trésor canadien, le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont utilisés, ou sont autrement disponibles pour être utilisés, à titre de garantie pour soutenir les positions sur dérivés du fonds.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)

1. Bons du Trésor canadien	61,45 %
2. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	30,87 %
3. Contrats à terme normalisés mini sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	15,76 %
4. Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans	15,76 %
5. Contrats à terme normalisés sur gilts, position acheteur	12,89 %
6. Contrats à terme normalisés sur obligations canadiennes à 10 ans	12,67 %
7. Contrats à terme normalisés Euro-BUND	11,77 %
8. Contrats à terme normalisés E-mini Micro sur l'indice S&P 500	8,04 %
9. Contrats à terme normalisés sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis	7,30 %
10. Contrats à terme normalisés sur l'indice Topix Tokyo Price Index	7,22 %
Pourcentage total des dix principaux placements	183,73 %
Nombre total de placements	33

Répartition des placements (au 30 septembre 2024)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	61,45 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	36,23 %
■ Contrats à terme normalisés sur actions	1,33 %
■ Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe	0,92 %
■ Autres éléments d'actif net	0,07 %

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

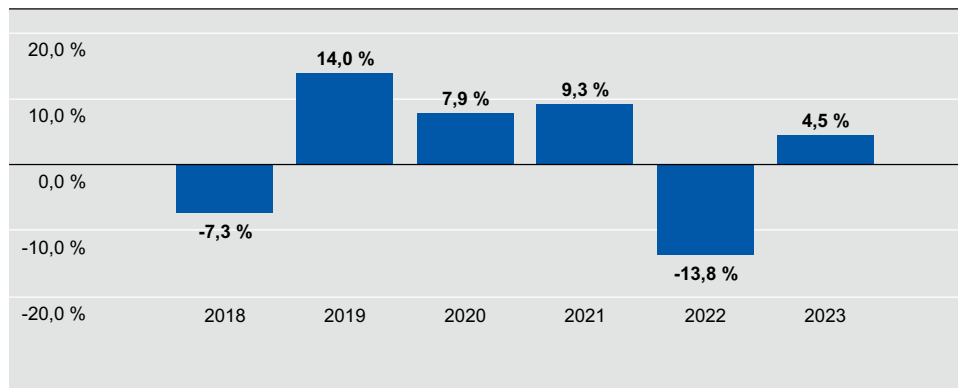
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des six dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds. À compter du 18 juillet 2017 (la « date de début du placement privé »), les parts de série F du fonds ont été offertes au moyen d'un placement privé. Le 4 novembre 2022 (la « date d'acquisition du statut d'ÉA »), le fonds est devenu un émetteur assujéti (« ÉA ») en procédant au placement par prospectus de ses parts. Le fonds n'était pas un émetteur assujéti entre la date de début du placement privé et la date d'acquisition du statut d'émetteur assujéti (la « période du placement privé »). Dans le cadre du placement au moyen d'un prospectus, le fonds a modifié ses objectifs de placement et est devenu assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un ÉA (les « règles applicables à un ÉA »). Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur la manière dont le fonds est géré. Invesco Canada Ltée a obtenu une dispense lui permettant de communiquer les informations sur le rendement du fonds à compter de la date de début du placement privé. Les frais du fonds au cours de la période du placement privé auraient été supérieurs s'il avait été soumis aux règles applicables à un ÉA.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des six dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des six dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 123 \$
Pire rendement	-13,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 869 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 295 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,66 %.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

- Aux épargnants qui :
- souhaitent une appréciation du capital à long terme
 - cherchent un OPC alternatif qui offre une exposition aux actions, aux obligations et aux marchandises, et dont l'approche est axée sur l'équilibrage des risques
 - possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
 - souhaitent un placement diversifié sur le plan économique
 - peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen
- Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2024, les frais de la série F s'élevaient à 1,44 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	1,44 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

120, rue Bloor Est, bureau 700

Toronto (Ontario) M4W 1B7

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2024

PSIBRAPF_F(10/24)



Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Une assemblée des investisseurs du fonds aura lieu le 28 janvier 2025 pour examiner et approuver des changements apportés aux objectifs de placement du fonds avec prise d'effet le 31 janvier 2025 ou vers cette date. Si les changements apportés aux objectifs de placement sont approuvés, le nom du fonds deviendra « Fonds de contrats à terme gérés Invesco », les stratégies de placement du fonds seront modifiées pour s'harmoniser avec les nouveaux objectifs de placement et le niveau de risque du fonds passera de « Faible à moyen » à « Moyen ». De plus amples renseignements seront fournis aux investisseurs du fonds, et les investisseurs éventuels peuvent les obtenir auprès d'Invesco Canada avant l'assemblée. Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux OPC classiques. Les stratégies qui le distinguent des OPC classiques sont notamment l'exposition accrue aux marchandises et l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	54900
Date de création de la série	17 novembre 2022 (offerte le 16 novembre 2012 au moyen d'un placement privé)
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2024	6,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,05 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres, de titres à revenu fixe et de marchandises situés n'importe où dans le monde. Le portefeuille de placement est construit en mettant l'accent sur la diversification économique, conjuguée à un juste équilibre des risques de manière à ce que le portefeuille ait le potentiel d'obtenir un bon rendement dans diverses conjonctures économiques. Le fonds peut investir, directement ou indirectement, plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des marchandises. Le fonds peut avoir recours à un effet de levier au moyen de l'utilisation de contrats dérivés. L'effet de levier du fonds ne doit pas dépasser 250 % de la valeur liquidative du fonds. L'effet de levier sera calculé conformément à la méthodologie prescrite par la réglementation sur les valeurs mobilières, ou toute dispense à cette réglementation.

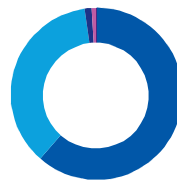
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2024. Ces placements changeront au fil du temps. Les positions sur contrats à terme standardisés seront inscrites comme i) l'exposition maximale à l'élément sous-jacent de ce dérivé aux fins de la détermination des dix principaux investissements du fonds, et ii) des gains et des pertes non réalisés aux fins de la détermination de la composition des investissements du fonds. Les avoirs du fonds investis dans des bons du Trésor canadien, le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont utilisés, ou sont autrement disponibles pour être utilisés, à titre de garantie pour soutenir les positions sur dérivés du fonds.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)

1. Bons du Trésor canadien	61,45 %
2. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	30,87 %
3. Contrats à terme normalisés mini sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	15,76 %
4. Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans	15,76 %
5. Contrats à terme normalisés sur gilts, position acheteur	12,89 %
6. Contrats à terme normalisés sur obligations canadiennes à 10 ans	12,67 %
7. Contrats à terme normalisés Euro-BUND	11,77 %
8. Contrats à terme normalisés E-mini Micro sur l'indice S&P 500	8,04 %
9. Contrats à terme normalisés sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis	7,30 %
10. Contrats à terme normalisés sur l'indice Topix Tokyo Price Index	7,22 %
Pourcentage total des dix principaux placements	183,73 %
Nombre total de placements	33

Répartition des placements (au 30 septembre 2024)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	61,45 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	36,23 %
■ Contrats à terme normalisés sur actions	1,33 %
■ Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe	0,92 %
■ Autres éléments d'actif net	0,07 %

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

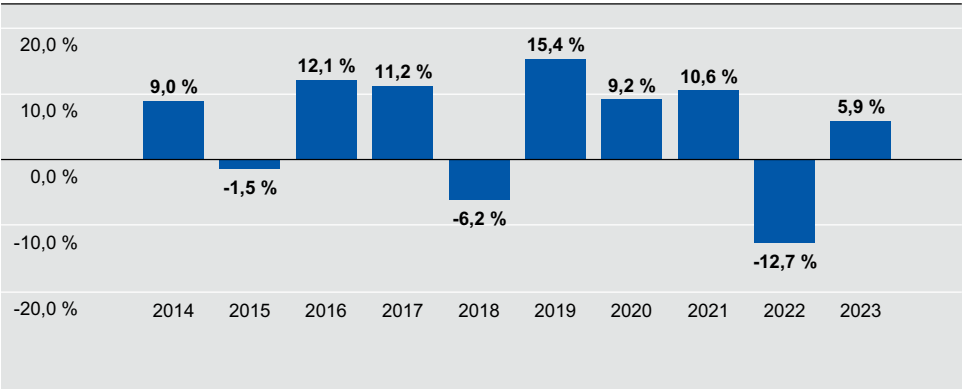
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds. À compter du 16 novembre 2012 (la « date de début du placement privé »), les parts de série F du fonds ont été offertes au moyen d'un placement privé. Le 4 novembre 2022 (la « date d'acquisition du statut d'ÉA »), le fonds est devenu un émetteur assujéti (« ÉA ») en procédant au placement par prospectus de ses parts. Le fonds n'était pas un émetteur assujéti entre la date de début du placement privé et la date d'acquisition du statut d'émetteur assujéti (la « période du placement privé »). Dans le cadre du placement au moyen d'un prospectus, le fonds a modifié ses objectifs de placement et est devenu assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un ÉA (les « règles applicables à un ÉA »). Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur la manière dont le fonds est géré. Invesco Canada Ltée a obtenu une dispense lui permettant de communiquer les informations sur le rendement du fonds à compter de la date de début du placement privé. Les frais du fonds au cours de la période du placement privé auraient été supérieurs s'il avait été soumis aux règles applicables à un ÉA.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 127 \$
Pire rendement	-12,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 872 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 654 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,16 %.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

- Aux épargnants qui :
- souhaitent une appréciation du capital à long terme
 - cherchent un OPC alternatif qui offre une exposition aux actions, aux obligations et aux marchandises, et dont l'approche est axée sur l'équilibrage des risques
 - possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
 - souhaitent un placement diversifié sur le plan économique
 - peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen
- Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 30 juin 2024, les frais de la série I s'élevaient à 0,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)	
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I sont négociés et versés directement à Invesco Canada Ltée.	
	0,05 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du fonds.	
	0,03 %
Frais du fonds	0,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco - série I

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

120, rue Bloor Est, bureau 700

Toronto (Ontario) M4W 1B7

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2024

PSIBRAPF_I(10/24)